

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Communautaire du jeudi 19 juin 2025

Convocation

Date : 13/06/2025

Affichée et mise en ligne

Le : 13/06/2025

Délibération n°

38-CC190625

Nombre de Membres :

- En exercice : 44
- Présents : 28
- Pouvoirs : 10
- Votants : 38
- Absents : 6

Résultats :

- Pour : 38
- Contre : 0
- Abstention : 0

Liste des délibérations

Affichée et mise en
ligne le : 20/06/2025

Délibération mise en
ligne sur le site internet
de la CCSSO le :

3 - JUL. 2025

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin 2025, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque - 4 ter, Avenue de Creil - 60300 Senlis, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 13 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL

Secrétaire de séance : Monsieur DUMOULIN François

Siégeaient au Conseil Communautaire :

Madame BALOSSIÉ Françoise

Monsieur BATTAGLIA Alain

Monsieur BOUFFLET Pierre

Monsieur CHARRIER Philippe

Monsieur CURTIL Benoit

Monsieur DUMOULIN François

Monsieur FROMENT Daniel

Monsieur GAUDUBOIS Patrick

Monsieur GEOFFROY Rémi

Madame GORSE-CAILLOU Isabelle

Monsieur GUÉDRAS Daniel

Madame JAUNET Christel

Monsieur LAPIE Dominique

Monsieur LEFEVRE Sylvain

Monsieur LESAGE William

Madame LOISELEUR Pascale

Madame LOZANO Michelle

Madame LUDMANN Véronique

Monsieur MARÉCHAL Guillaume

Madame MARTIN Emilie

Monsieur MÉLIQUE Jacky

Madame MIFSUD Florence

Monsieur NOCTON Laurent

Madame PALIN-SAINTE-AGATHE

Martine

Monsieur PATRIA Alexis

Madame SIBILLE Elisabeth

Monsieur SICARD Bruno

Madame TONDELLIER Viviane

Ont donné pouvoir :

Monsieur ACCIAI Maxime à Madame TONDELLIER Viviane

Madame BENOIST Magalie à Monsieur GEOFFROY Rémi

Monsieur de la BÉDOYERE Jean-Marc à Monsieur MARÉCHAL Guillaume

Monsieur GAUDION Philippe à Madame LOISELEUR Pascale

Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur LAPIE Dominique

Madame GLASTRA Delphine à Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine

Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre à Madame LUDMANN Véronique

Madame PRUVOST-BITAR Véronique à Monsieur BATTAGLIA Alain

Madame REYNAL Sophie à Monsieur CHARRIER Philippe

Madame ROBERT Marie-Christine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick

Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais étaient représentés par son suppléant :
Néant

Étaient absents

Monsieur BLOT Laurent
Monsieur BOULANGER Damien
Monsieur DIEDRICH Wilfried
Monsieur GRANZIERA Gilles
Monsieur REIGNAULT Patrice
Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 28 présents et 10 pouvoirs.
Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

EXPOSÉ DES MOTIFS

(Annexe jointe)

Monsieur le Vice-Président expose à l'Assemblée délibérante qu',

En application de la réglementation, notamment l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- La catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35ème),
- Le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel et dans ce cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.

Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée délibérante :

Qu'au regard de l'organisation actuelle des services de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et de la définition des besoins, soient créés au tableau des effectifs, les postes détaillés ci-après :

- Dans la perspective du départ prochain à la retraite de deux collaborateurs, il est nécessaire de créer deux postes afin de recruter leurs successeurs et d'assurer la continuité des services sans interruption. Les postes initiaux seront supprimés ultérieurement. L'intitulé des nouveaux emplois sont les suivants :

- Directeur du Pôle des Finances, de la Commande Publique et de la Mutualisation H/F à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs à compter de la transmission de la présente délibération auprès des services de l'Etat.
- Responsable Prévention des Déchets et Économie Circulaire H/F à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Attachés, des Ingénieurs, des Rédacteurs, des Techniciens et des Adjoints d'Animation à compter de la transmission de la présente délibération auprès des services de l'Etat.

Pour l'ensemble de ces emplois, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A, B ou C dans les conditions fixées à l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme ou d'expérience professionnelle.

Les contrats L332-14 sont conclus pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles L332-8, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Monsieur le Président est chargé d'informer le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise de la création ou de la vacance de cet emploi permanent afin qu'il en assure la publicité.

Monsieur le Président est également chargé de recruter les agents affectés à ces postes.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.452-44 du code général de la fonction publique, ces postes pourront, à la demande expresse de la Communauté Communes Senlis Sud Oise, être pourvus par des agents contractuels du Centre de Gestion de l'Oise, qui seront mis à disposition de la collectivité pour assurer cette mission permanente à temps complet.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire en date du 21 mars 2024 ;

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

Article 1 : **D'ADOPTER** la proposition de Monsieur le Président de la CCSSO ;

Article 2 : **DE MODIFIER** selon l'annexe ci-jointe, le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, à compter de l'entrée en vigueur de la présente ;

Article 3 : **DE PRÉCISER** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget ;

Article 4 : D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération ;

Article 5 : DE PRÉCISER que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

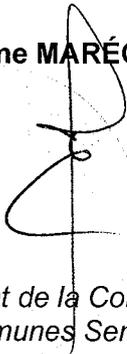
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le : 3 - JUIL. 2025

De la publication sur le site internet de la CCSSO : 3 - JUIL. 2025

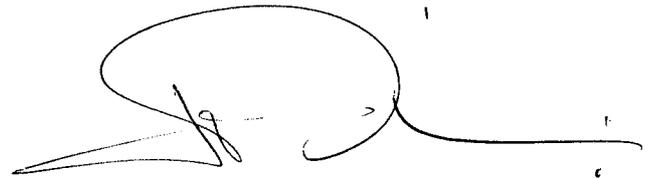
Fait à Senlis, le 3 - JUIL. 2025

Guillaume MARÉCHAL



*Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise*

François DUMOULIN



Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr



communauté
de communes

ANNEXE – Tableau des effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS CCSSO PAR FILIERE					Etat du poste
Date et n° de délibération	Cadres d'emplois et/ou grades de la délibération	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Intitulé du poste de la délibération	
Filière administrative					
N°2021-CC-03-051 du 6 juillet 2021	Emploi Fonctionnel	A	Temps complet	Directeur Général des Services d'une Communauté de Communes de 20 000 à 40 000 habitants H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur AG H/F	Poste Vacant
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur du Développement Économique H/F	Pourvu
N°2020-CC-07-179 17 décembre 2020	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Chargé de mission Développement Économique H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Chargé de mission Développement Économique H/F	Pourvu
N°2017-CC-08-107 du 8 novembre 2017	Grade d'Attaché ou de Rédacteur	A / B	Temps complet	Administratif polyvalent H/F	Poste Vacant
En attente passage prochain CC	Cadre d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Directeur du Pôle Finances, Commande Publique et Mutualisation H/F	

N°67CC2010222 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission H/F	Pourvu
N°67CC2010222 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Assistant en charge des Instances H/F	Pourvu
En attente passage prochain CC	Cadre d'emplois des Attachés, des Ingénieurs, des Rédacteurs, des Techniciens et des Adjoints d'Animation	A / B	Temps complet	Responsable Prévention des déchets et Économie Circulaire	
N°2019-CC-07-137 du 4 décembre 2019	Grades de Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe ou Principal de 2 ^{ème} classe Territorial	B	Temps complet	Responsable Service Environnement H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Attachés, des Ingénieurs, des Rédacteurs et des Techniciens Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission PCAET H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Directeur du Pôle Affaires Générales H/F (Ressources Humaines / Instances et Accueil)	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadre d'emplois des Rédacteurs et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Administratif Polyvalent H/F (gestionnaire RH)	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs	B / C	Temps complet	Gestionnaire Comptable H/F	Pourvu
N°67CC201022	Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Responsable RH	A Supprimer
N°2020-CC-05-135 30 septembre 2020	Grade de Rédacteur Territorial	B	Temps complet	Accompagnateur Social / Agent Espace France Services Itinérant H/F	Pourvu

N°2020-CC-05-135 30 septembre 2020	Grade d'Adjoint Administratif Territorial	C	Temps complet	Animateur Social / Agent Espace France Services Itinérant H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadre d'emplois des Rédacteurs et des Adjointes Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Assistant Administratif H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadre d'emplois des Rédacteurs et des Adjointes Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Assistant Administratif H/F	Poste Vacant
Filière technique					
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadre d'emplois des Ingénieurs et des Techniciens Territoriaux	A	Temps complet	Directeur Technique - Grands Projets H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadre d'emplois des Ingénieurs et des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur Pôle Transition Écologique H/F	Pourvu
N°28CC200423 du 20 avril 2023	Cadres d'emplois des Ingénieurs, des Techniciens, des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission Transition Écologique H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux	C	Temps complet	Ambassadeur de Tri H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques et des Adjointes d'Animation Territoriaux	C	Temps complet	Ambassadeur de Tri H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Adjointes Techniques, des Agents de Maîtrise et des Techniciens Territoriaux	B/C	Temps complet	Agent Technique H/F	Pourvu

Filière médico-sociale					
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants et des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur du Pôle Enfance/Jeunesse et Solidarité H/F	Pourvu
N°2018-CC-06-074 du 30 Mai 2018	Grade d'Educateur de Jeunes Enfants Territorial	A	Temps complet	Responsable de la Halte-Garderie H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants Territoriaux	A	Temps complet	Responsable RPE H/F	Pourvu
N°12-CC210324 du 21 mars 2024	Grade d'Educateur de Jeunes Enfants ou grade d'Assistant Socio-Educatif ou Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puéricultures	A	Temps non complet à 80%	Animatrice RPE	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux	B	Temps Complet	Auxiliaire de Puériculture	Pourvu
N°59CC051026 du 5 octobre 2023	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture et des Adjoints d'Animation Territoriaux	B / C	Temps complet	Auxiliaire de Puériculture - Animateur H/F	Portage salarial auprès du CDG
N°59CC051026 du 5 octobre 2023	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture et des Adjoints d'Animation Territoriaux	B / C	Temps complet	Auxiliaire de Puériculture - Animateur H/F	Portage salarial auprès du CDG
N°59CC051026 du 5 octobre 2023	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture et des Adjoints d'Animation Territoriaux	B / C	Temps non Complet - 20h/hebdo	Auxiliaire de Puériculture - Animateur H/F	Portage salarial auprès du CDG
Filière animation					
N°2017-CC-07-093 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjoints d'Animations Territoriaux	C	Temps complet	Animateur Halte- Garderie Itinérante H/F	Pourvu